



République Française

ASSEMBLEE

SECRETARIAT GENERAL

N° 50 -2006/APS

Du 26 octobre 2006

AMPLIATIONS

HC	1
Com Del	1
Gouvernement	1
Congrès	1
APS	40
SGPS	2
DJA	1
Trésorier	1
D.L.	1
Directions	12
JONC	1

DELIBERATION

**relative à l'approbation du bilan de clôture de l'opération
"Parc d'entreprises de la Yahoué" à Nouméa, arrêté au 31 juillet 2006.**

L'ASSEMBLEE DE LA PROVINCE SUD

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le décret n° 92-162 du 20 février 1992 relatif à l'exécution du budget des collectivités publiques et de leurs établissements en Nouvelle-Calédonie, à la mise en état d'examen et à la production des comptes de gestion des comptables,

Vu la délibération n° 05-98/APS du 13 janvier 1998 relative d'une part, à la création de la zone d'aménagement de Normandie à Nouméa et d'autre part à l'attribution de la concession d'aménagement de cette zone à la SECAL,

Vu la convention n° 98.010/PS du 23 octobre 1998 concédant à la SECAL la réalisation du "parc d'entreprises de la Yahoué " (ex-zone industrielle et artisanale de Normandie) à Nouméa,

Vu l'avis de la commission provinciale de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire réunie le 20 octobre 2006,

A ADOPTE EN SA SEANCE DU 26 OCTOBRE 2006, LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR
SUIT :

ARTICLE 1^{er} - Le bilan de clôture de l'opération «Parc d'entreprises de la Yahoué» à Nouméa, arrêté au 31 juillet 2006 et établi conformément au tableau ci-dessous, est approuvé.

	Bilan actualisé au 31 octobre 2005 (F CFP)	Bilan de clôture arrêté au 31 juillet 2006 (F CFP)	Ecart au 31 juillet 2006 (F CFP)
Dépenses			
- Acquisitions et études	37 327 168	23 847 168	-13 480 000
- Travaux (+ aléas pour 2005)	448 550 000	426 665 097	-21 884 903
- Frais généraux	86 871 931	88 022 511	1 150 580
- Frais financiers	21 910 160	21 910 160	0
- Versement à la province Sud (dont 30 M.versés en 2003)	115 296 492	143 715 223	28 418 731
TOTAL DEPENSES	709 955 751	704 160 159	-5 795 592
Recettes			
- Produits de cessions	688 965 957	688 965 956	-1
- Participation PS études préopérationnelles }	8 308 000	-	-8 308 000
- Produits financiers	12 311 269	14 802 878	2 491 609
- Remboursement EEC	370 525	391 325	20 800
TOTAL RECETTES	709 955 751	704 160 159	-5 795 592

ARTICLE 2 - L'arrêté des comptes de l'opération «Parc d'entreprises de la Yahoué» fait apparaître un solde d'exploitation positif de 143 715 223 francs CFP qui est versé à la province Sud, concédante de l'opération, et un solde des financements nul.

ARTICLE 3 - La présente délibération sera transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République, publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie et notifiée à la société d'équipement de Nouvelle-Calédonie (SECAL).

Le Président

Philippe GOMES